

Reserve Naturelle 13 (4) : 19-20 (-1991)

## Le Martin-pêcheur : une flèche bleu azur

*Un cri aigu, la vision fugitive d'un trait bleu qui passe à grande vitesse au ras de l'eau, un nouveau cri puis... le silence : le martin-pêcheur est passé. C'est bien souvent ainsi que se produit le premier contact avec cet oiseau aux couleurs vives, chatoyantes et néanmoins discrètes. L'oiseau est petit, à peine plus gros qu'un moineau puisque son poids varie entre 30 et 40 grammes seulement. Mais quel bec!*

Largement réparti en Europe, le martin-pêcheur se trouve aussi en Afrique du Nord, en Turquie et dans tout le Sud de l'Asie jusqu'en Extrême-Orient (Japon) et aux grandes îles du Nord de l'Australie (Java, Sumatra, Bornéo, Philippines, Nouvelle-Guinée...).

Ses effectifs nicheurs ne sont jamais très importants et, d'une manière générale, fluctuent énormément : un hiver rude tel que celui que nous avons vécu en 1984/85 suffit en effet à décimer ses populations.

De par son régime alimentaire spécialisé - ce n'est pas pour rien qu'il est qualifié de pêcheur - on le rencontre essentiellement là où il y a de l'eau. Peu importe le milieu : rivière turbulente aux eaux claires, long fleuve tranquille, canal, marais, étang, lac ou côte marine, l'essentiel est qu'il y trouve du menu fretin.

La présence de poissons de petite taille est la première condition requise de la part d'un milieu qui se veut accueillant pour le martin-pêcheur. Condition sans doute facile à remplir, en principe du moins car sur certains bassins hydrographiques, en Flandre notamment ou en Moyenne Belgique, la pollution a atteint un tel niveau de gravité qu'il n'y a presque plus de vie aquatique...

Mais là ne s'arrêtent pas ses exigences.

À partir de juillet et jusqu'en février, à la faveur de la dispersion des jeunes et de l'erraticisme hivernal, le martin-pêcheur peut se rencontrer partout où il y a de l'eau. Mais de mars à juin, il n'en va pas de même. En effet, pour se reproduire, l'oiseau a besoin de conditions très particulières.

Le terrier du martin-pêcheur est creusé dans des berges meubles (argile, terre, tourbe...) assez hautes, au profil vertical ou concave et relativement dépourvues de végétation. Plus rarement, il est établi dans un chablis ou sous les racines d'un arbre surplombant. Ces sites



Posté sur une branche surplombant le courant, le Martin-pêcheur peut guetter longuement le poisson.

sont soumis à érosion et l'érosion, ça donne des boutons... aux ingénieurs-aménageurs-hydrauliciens. Combien d'endroits ces messieurs n'ont-ils pas fait disparaître sous le béton, les gabions ou les enrochements ? Impossible à dire, mais certainement par centaines!

La Meuse et les rivières importantes (Lesse, Ourthe...) représentent pour les martins-pêcheurs des sites très attractifs car leur richesse en alevins est telle que les oiseaux ne doivent pas trop se dépenser pour chercher leur pitance. On peut dire que, sur ces cours d'eau, ils nichent au milieu de leur garde-manger. Sur les petits ruisseaux, en revanche, la quantité de petits poissons par kilomètre de berges est bien moins importante et l'effort de recherche de nourriture doit y être plus intense. Les couples installés sur ces sites élèvent d'ailleurs nettement moins de jeunes.

Préserver le caractère naturel des berges, principalement sur les cours d'eau importants est donc un objectif prioritaire pour assurer la sauvegarde du martin-pêcheur chez nous.

Des poissons et des berges convenables. Cela pourrait suffire. Ce serait compter sans certaines formes de tourisme : la pêche et la location massive de kayaks pour descente de rivière, comme elle se pratique sur la Lesse et sur l'Ourthe principalement.

Les pêcheurs, lorsqu'ils fréquentent trop assidûment certains biiefs ou lorsqu'ils stationnent de longues heures à proximité des nids empêchent, souvent sans le savoir, le nourrissage des jeunes et se rendent ainsi responsables de nombreuses pertes de nichées.

Sur le cours inférieur de la Lesse, la population installée en aval de

**Dans le cadre de la campagne « SOS Espaces Naturels », le numéro 3 de la revue Réserves Naturelles sera consacré au Martin-pêcheur et à la rivière.**



Houvet comptait, avant 1979, environ la moitié des effectifs totaux dénombrés sur le parcours Lessive-Anseremme (env. 40 km). Passé cette date, seul un site reste occasionnellement occupé alors qu'à l'amont de Houvet, la situation évolue de manière apparemment normale.

Cette disparition sur la partie inférieure de la rivière coïncide avec l'installation d'une nouvelle société de location de kayaks à Houvet et une forte intensification de cette activité.

Comme beaucoup d'autres animaux vivant sur les rivières (Cincle, Bergeronnette des ruisseaux, Hironde de rivage, Musaraigne aquatique...), le martin-pêcheur nécessite un milieu de bonne qualité, lui offrant nourriture, abris et possibilités de nidification ainsi que, bien entendu, un minimum de quiétude. Ces éléments deviennent de plus en plus rares et si des efforts de sauvegarde ne sont pas entrepris très rapidement (dépollution, respect des berges naturelles, réglementation stricte des activités touristiques les plus perturbantes), la situation de ces espèces, déjà très fragilisée, se dégradera encore au point qu'elle ressemblera de plus en plus à celle, désespérée, de la Loure...

R. M. LIBOIS  
Docteur en zoologie  
Laboratoire d'éthologie  
Université de Liège

Photo du haut: grues centrées en vol.

Photo du bas: le terrier du martin-pêcheur est creusé dans des berges meubles assez hautes et relativement dépourvues de végétation.

